

FAITS DU JOUR

Un assassinat a été commis à Annecy. Un homme a été tué de six coups de revolver. Le meurtrier, après avoir mis le feu à sa maison, s'est suicidé.

Consul connut les triomphes mondains. A l'heure où les lumières resplendissent sur les boulevards, où les

Camilla DIJOU.

LA LIBERTÉ DE L'OPPRESSION

Cette façon d'organiser l'enseignement libre est admirable. Si c'est ça la liberté comment donc est faite l'oppression ? Mais nos législateurs n'en sont pas à une hypocrisie près. Que leur importe donc les contradictions et les non-sens ? Ils se fichent de la Liberté comme un poisson d'une pomme. Ils veulent conserver l'assiette-au-beurre, voilà tout. — René RAPPEL

1. The first step in the process of the investigation is the identification of the problem. This is done by the investigator who is assigned to the case. The investigator will then gather information about the problem and the individuals involved. This information will be used to determine the scope of the investigation and the resources needed. The next step is to develop a plan of action. This plan will outline the steps that will be taken to solve the problem. The plan will also identify the individuals who will be responsible for each step. The third step is to implement the plan. This involves carrying out the steps that have been outlined in the plan. The investigator will monitor the progress of the investigation and make adjustments as needed. The final step is to evaluate the results of the investigation. This will determine whether the problem has been solved and whether the resources have been used effectively.

On annonçait dans les couloirs qu'au cas d'un débat sur le cas de M. Pelletan, on verrait se produire l'intervention de M. Jaures.

LES RADICAUX ET LE BLOC

Le président du conseil qui ignore rien de la situation, paraît espérer qu'en brusquant ces événements, le mouvement de séparation entre les socialistes dont il est allié et nous cessera. Tout est évidemment possible. Mais, comme dit le proverbe, tant va la cruche à l'eau... et vraiment elle y est allée bien souvent.

GRAVE DÉFAITE DES JAPONAIS

entés dans la rade La mobilisation générale est terminée

Les Russes maintiennent les communi-

LA VIE LYONNAISE

LYON AU 25 FÉVRIER 1948

Lyon à la veille de la révolution. — Le 25 février 1948. — Proclamation de la République. — Trois jours de Drapeau rouge. — M. Lafont et Emmanuel Arago. — Le Drapeau tricolore revient. — Nos hommes politiques.

En effectuant hier mon éphéméride, je lisais ces mots : 24 février, Proclamation de la République en 1848. Cette date est exacte pour Paris ; elle ne l'est pas pour Lyon, qui ne vit la République proclamée que le 25. Car, alors, la répression en province des événements de la capitale n'était pas aussi rapide qu'aujourd'hui.

Rien, du reste, ne faisait prévoir le changement brusque de régime, rien n'avait préparé les esprits, et les deux premiers mois de 1848 s'étaient passés à Lyon dans un calme alors en rapport avec l'état florissant des affaires. La fabrique lyonnaise travaillait, la Condition publique était encombrée de ballots de soie. Le 5 0/0 se cotait 117 francs ; le 3 0/0 se maintenait à 75 fr. 50. Le préfet du Rhône était M. Chaper ; les fonctions de maire étaient remplies par M. Reyre, premier adjoint ; le baron de Lascours commandait la division militaire. Lyon, sans histoire, était heureux !

On écrivait le lendemain des fêtes données ici à LL. AA. RR. Mgr et Mme la princesse de Joinville, se rendant à Alger après du duc d'Anjou.

Le lieutenant-général de Lascours s'était rendu à Paris, confiant le commandement militaire au général de Perron, qui avait sous ses ordres les généraux Neumayer et Rey, et une garnison d'environ huit mille hommes disséminés dans les forêts.

Telle était la situation de Lyon quand, le 25 février, le télégraphe lui transmit presque simultanément le changement de ministère, l'abdication de Louis-Philippe, la régence, enfin la proclamation de la République.

Les autorités lyonnaises se retirèrent aussitôt et le conseil municipal délégué à M. Lafont, l'un des conseillers, les pouvoirs de maire provisoire.

M. Chaper, de son côté, avait fait appeler à la Préfecture les membres de la commission du journal *Le Censeur*, l'organe de l'opposition avancée d'alors, et leur avait remis la puissance administrative.

Mais déjà la nouvelle de la révolution opérée à Paris s'était répandue à Lyon. Des quatre heures du soir, cinq ou six cents ouvriers descendaient de la Croix-Rousse et parcouraient la ville au chant de la *Marseillaise*. Aujourd'hui, on hurle l'*Internationale*. Cette première manifestation se grossit rapidement des groupes venus de la Guillotière et forma bientôt une masse de deux mille individus qui se porta sur l'Hôtel de Ville, gardé par un poste de cinquante hommes.

Une collision était inévitable. La troupe fit les sommations légales à la foule menaçante ; mais heureusement l'ordre de tirer ne fut pas donné. Des renforts arrivèrent de la caserne des Colonnades et la troupe forma le carré devant la grande porte de l'Hôtel de Ville pour en défendre l'accès.

M. Lafont, dont le courage et le dévouement devaient être soumis plus tard à de terribles épreuves, exhorta le peuple à la modération et au respect de l'ordre et, du haut du balcon de l'Hôtel de Ville, un ancien conseiller municipal, M. Bouillier, annonça que la République était constituée. Un grand cri lui répondit de la foule : Vive la République !

Au Grand-Théâtre, alors en Société, — car les artistes, abandonnés par leur directeur, n'avaient trouvé que ce moyen de sauver leur situation en face de l'indifférence du public, — M. Galerne, commissaire de police, déclara à son tour la République et l'acteur Baril chanta la *Marseillaise*, qu'il répéta bientôt après du balcon de l'Hôtel de Ville.

Il était nuit ; grand nombre de Lyonnais n'appréhendaient pas les événements qui se déroulaient. Quand, à onze heures du matin, le 26 février, on vit le drapeau rouge hissé sur le dôme de l'Hôtel de Ville, on prit peur.

Déjà les masses populaires réclamaient la remise des forts ; on organisa avec activité la garde nationale. Mais la journée se passa sans trouble grave. Ici commence une avalanche de proclamations qui couvrent tous les murs de la ville : proclamation de la République ; appel aux hommes armés pour former une garde nationale ; avis aux boulangers, paysans, les engager à péta ; autre avis pour annoncer qu'on ne manquera pas de pain ; nomination du citoyen Lortet au commandement de la garde nationale ; nomination du général Neumayer au commandement des forces militaires ; nomination d'une commission de cinq membres, administrateurs-municipaux de la Guillotière, avis qui mandate le général de Perron au sein du comité de l'Hôtel-de-Ville ; réponse du général qui refuse de s'y rendre.

Le 27, nouvelles affiches : avis de Ledru-Rollin au nom du gouvernement provisoire ; avis du maire provisoire de Lyon sur la fraternité ; circulaire de l'archevêque de Lyon, le cardinal de Bonald, à son clergé ; proclamation relative à la destruction des machines et des métiers, etc.

Chaque heure voyait éclore un nouvel appel au peuple, jusqu'au 28 février, où une affiche annonça la prorogation des effets de commerce ; tandis qu'un avis de la mairie fit savoir que le drapeau rouge avait enfin disparu du dôme de l'Hôtel de Ville et que les trois couleurs nationales flottaient de nouveau sur Lyon.

Je ne vous parlerai pas de la venue chez nous du citoyen Emmanuel Arago, qui fut *organisateur du travail*, avec les citoyens Grillet et Albert. Il va bientôt se trouver débordé à la Croix-Rousse par les voraces, les rivaux et les ventres creux.

Ce qui est curieux à relever, dans tous les arrêtés et avis de ces journées de trouble, ce sont les noms des citoyens que nous rencontrons plus tard à la tête de nos mouvements politiques. Presque tous sont morts ; mais le 4 septembre 1870 on retrouvait plusieurs à Lyon prêts pour les mêmes luttas ; citons quelques noms au hasard : Bonnard, agent de change, Buvet, Bouverand, Brossette, Chailay, Charvay, Commissaire, Chiper, Deland, Drivon, docteur, Greppo, Grinand, Vallier, Gastine, Juif, Lafont, notaire, Lenthion, Morlon, Métrai, Mourge, Micot, Pételin, du Précurseur, Kauffmann, du Censeur, Rivaud, docteur, Sézanne, lithographe, Vincent, Lortet, etc.

Ces vieux souvenirs s'affaiblissent tellement dans la mémoire de nos générations, à l'époque enferrée où nous vivons et où l'événement du jour efface et jette dans l'oubli celui de la veille, qu'il me semblait intéressant de rappeler, à son anniversaire, cette page de notre histoire lyonnaise.

Francdouaire.

CATASTROPHE DANS LES ALPES

Nouvelles détails. — Deux cadavres retrouvés. — Les recherches continuent.

Ainsi que nous l'avons annoncé hier, le général de Lacroix, commandant le XIV^e corps et gouverneur militaire de Lyon, est parti hier pour Jausiers, afin d'assister aux funérailles des malheureuses victimes de la catastrophe du col de la Parre.

Un grand nombre d'officiers de la garnison de Lyon, parmi lesquels le colonel Masset-Dublet, du 257^e, et des délégations des divers régiments, assisteront également aux obsèques.

Deux corps ont pu être retirés hier, ce qui porte à cinq le nombre des cadavres découverts.

Il reste encore un cadavre qu'on n'a pu encore retrouver, malgré le dévouement des sauveteurs.

Voici la dépêche que nous avons reçue : Barcelonnette, 24 février.

Les recherches pour retrouver les corps des trois dernières victimes ensevelies dans l'avalanche du col de la Parre ont continué jusqu'à la nuit.

Dans la soirée, deux cadavres ont été retrouvés. Il reste à retrouver la dernière victime. Les secours se poursuivent au milieu des dangers et de véritables difficultés.

LES VICTIMES

Le caporal Terrasson était originaire de Langogne (Lozère), sa famille habite à la Grand'Combe (Gard).

Le caporal Fiodias habitait Paris et était originaire de Courpière (Puy-de-Dôme).

Chardeyron était natif de Bourg-Lastic (Puy-de-Dôme) ; Dezegand et Pessin, de Vinzel (Puy-de-Dôme) ; Chardon était de Vinay (Isère).

Les familles des malheureux auront lieu demain à Lacondamine.

LES VOLS SUR LE P.-L.-M.

Deux escrocs. — Une arrestation à Lyon.

Au mois d'août 1902, la Compagnie des chemins de fer P.-L.-M. était victime d'escrocs ingénieux.

Un nommé Reynaud, de complaisance avec un autre individu, se faisait adresser par des maisons de commerce de Paris, Lyon et autres grandes villes des marchandises soignées, rubans, gants de peau, dans différentes gares des départements des Bouches-du-Rhône, Vaucluse, Gard et Hérault.

Les marchandises étaient adressées contre remboursement.

Cependant Reynaud et son complice avaient soin de fabriquer de fausses lettres avec des adresses de maisons expéditrices donnant l'ordre au chef de la gare de la ville.

(A suivre).

RECLAMER PARTOUT LE "RAPPEL RÉPUBLICAIN"

relations entre Wi-Ju et An-Djou, mais il n'ont pas encore commencé leur marche en avant, bien que beaucoup d'espions se trouvent dans le voisinage de Ping-Yang.

LA SITUATION FINANCIÈRE EN RUSSIE

Saint-Petersbourg, 24 février.

La *Gazette de la Bourse*, rappelant que la question de l'argent joue un rôle prépondérant pendant la guerre, dit que jamais la Russie n'a été prête à la guerre que maintenant.

« Le Japon, ajoute-t-elle, a pu surprendre la flotte, qui n'était pas préparée à la guerre, mais, en revanche, la Russie est plus prête que ce qui concerne ses ressources financières. Les finances sont dans un ordre parfait.

« Leur administration était, au début de la guerre, dans des conditions transitoires, par suite de la mise à la retraite de M. Witte et de la maladie de son successeur, M. Plekhe. »

Commentant la nomination de M. Kowkoff, la *Gazette de la Bourse* dit que l'opinion publique prévoyait depuis longtemps déjà sa nomination au ministère des finances et elle ajoute que, ce poste, pendant la guerre, équivaut à un certain sens, à celui de chef de l'armée.

L'OPINION FRANÇAISE ET LA RUSSIE

Saint-Petersbourg, 24 février.

Les *Novosti* estiment qu'après le langage actuel de la presse française et la position prise par l'opinion publique en France, la Russie peut être tranquille au sujet de la démarcation ultérieure des événements et avoir pleine confiance dans la France.

Le *Rouss* observe que si la Russie a peu d'amis, ils sont du moins des amis sincères.

LES SOUSCRIPTIONS PUBLIQUES AU JAPON

Tokio, 24 février.

La souscription pour l'emprunt de guerre a été convertie avec le plus grand enthousiasme. La population de la classe la plus basse a coopéré à l'emprunt.

CHARGEMENTS DE CHARBON POUR LE JAPON

Cardiff, 24 février.

Le paquebot japonais *Bingo-Maru*, qui a pour port d'attache Tokyo, est arrivé ce matin à Cardiff chargé de lest. Il vient prendre chargement de 7 à 8 000 tonnes de charbon à destination du Japon. Il sera chargé par les soins de la maison Guest-Keen et Cie. Le vapeur *Sado-Maru* est chargé aussi de 5 000 tonnes de charbon. Il y a en outre, à Barry, un autre vaisseau qui charge du charbon pour le Japon. Enfin, le *Kawachi-Maru*, qui est en ce moment en réparation, prendra aussi des chargements pour l'Extrême-Orient.

Les quatre vapeurs apporteront au total environ 25 000 tonnes de charbon.

LES JAPONAIS EN CORÉE

Difficulté du débarquement. — LA CONCENTRATION DE LA PROCHAINE BATAILLE.

Londres, 24 février.

Les Japonais sont forcés de jeter en Corée des forces considérables. De plus, comme les quais sont très rares, ils doivent distribuer les troupes de débarquement simultanément sur plusieurs points.

Il est peu probable, contrairement à ce qui a été dit, qu'ils aient l'intention de se servir de Masampo comme d'un point d'appui. Ce port est beaucoup trop au Sud et certainement occupé uniquement pour permettre aux Japonais de commander le détroit.

En ce qui concerne la tentative de débarquement qui aurait été faite par les Japonais à Niu-Tchang, en vue de couper la voie ferrée, qui en cet endroit côtoie la mer, il convient de faire remarquer qu'en cette saison les glaces flottantes rendent très difficile l'accès du rivage. Un débarquement à Niu-Tchang serait à peu près impossible.

Il serait difficile de dire comment les Japonais entendent conduire leur campagne en Corée. A cette époque de l'année les obstacles naturels retarderont certainement le développement des opérations sur terre. Les glaces, dans le golfe de Petchili et dans la direction de la rivière Yalou, rendent impossible un mouvement de flanc dans la Péninsule de Liao-Tung.

Les glaces flottantes doivent s'étendre jusqu'à 50 et 60 kilomètres de la côte, qui de plus est bordée par une couche de glace solide sur une étendue de plusieurs kilomètres.

Cela, pour le golfe de Petchili. La situation est à peu près la même dans la baie de Corée, avec cette différence que les glaces occupent une surface moins étendue et sont moins agglomérées. Cependant, pendant encore près d'un mois il sera très difficile aux navires japonais d'approcher assez près de la côte pour débarquer les hommes et surtout le matériel nécessaires pour une campagne prolongée.

Les Japonais seront donc forcés de concentrer leurs forces entre le 38^e et 39^e parallèle, avec Wousan et Chinnampo comme ligne extrême d'occupation au nord.

Pour l'instant il leur faudrait parcourir plus de 300 kilomètres par de mauvaises routes avant d'entreprendre le contact avec les avant-postes russes. Il est peu probable qu'ils entreprennent cette longue marche, alors que dans quelques semaines ils pour-

ront combiner avec leurs forces navales un débarquement dans l'estuaire du Yalou.

Sans doute, on rapporte que les Russes se concentrent en grandes forces sur le Yalou, mais il est probable qu'ils préfèrent conserver les nombreuses positions défensives qui s'étendent entre Liao-Yang et le Yalou plutôt que de s'avancer pour livrer bataille en territoire coréen. Toute la région située au sud de la rivière ne présente pas la configuration d'un pays où les Russes aiment à combattre. On ne peut y faire mouvoir de grosses masses de troupes, ni conserver aux colonnes la mobilité nécessaire. De plus, ils allongeraient sensiblement leurs lignes de communication, qui seraient exposées aux attaques des Japonais débarqués dans la baie de Yalou.

En résumé, il semble que pendant ces premières semaines, le Japon se contentera d'assurer son occupation de la Corée et procédera à une concentration de ses troupes comme préliminaire à une campagne au printemps. Ils n'essaieront de cet acte aucune grande opération militaire. En même temps, ils s'efforceront d'inverser l'ordre d'Arthur et autant que possible de couper les communications de cette ville avec la terre.

LES ANGLAIS AU THIBET

Calcutta, 24 février.

Des nouvelles de Darjiling tendent à confirmer que les Thibétains deviennent de plus en plus agressifs et que le retard dans la marche en avant de l'expédition anglaise est interprété par les Thibétains comme une impuissance de cette expédition à pousser plus loin. On croit qu'environ 3 000 Thibétains se sont réunis à quelques kilomètres au-delà de la frontière, et d'après d'autres nouvelles, 10 000 seraient massés près de Gyang-Tsé.

On croit de plus en plus à la possibilité d'opérations militaires lorsque s'effectuera la marche en avant, vers la fin du mois de mars.

En attendant, plus de 5 000 coolies, des bœufs, des yaks et des mulets sont occupés à transporter des approvisionnements par les étroits sentiers de montagne, très difficiles à suivre actuellement, en raison des neiges.

Manifestations Antiministérielles

LA « PATRIE FRANÇAISE » A NICE

Nice, 24 février.

Un banquet de deux cents conversons a été offert dimanche soir par l'Union des ligues nationalistes niçoises (M. M. Syveton, Tournade et Guyot de Villeneuve).

Des discours ont été prononcés par M. Franck Pilatte, délégué général de la Ligue des Patriotes, qui a souhaité éloquentement la bienvenue aux orateurs parisiens ; par M. Tournade, qui a signalé avec verve et énergie les vices du régime parlementaire ; par M. Guyot de Villeneuve, qui a fait le tableau de la détresse de l'armée et montré par quel long chemin on a poursuivi dans notre pays la ruine des institutions militaires, et enfin par M. Syveton, qui a insisté particulièrement sur l'hypocrisie des attaques dirigées contre l'idée nationale et contre la liberté de conscience et d'enseignement.

Ces discours ont été accueillis par de chaleureux applaudissements.

Le président a ensuite donné lecture de télégrammes adressés à Jules Lemaître et à l'ambassade de Russie à Paris. L'assemblée a acclamé la nation amie et alliée et une collecte a été faite pour les blessés russes.

Une magnifique réunion patriotique a suivi le banquet.

Les divers orateurs qui ont pris la parole ont stigmatisé le sieur Jaurès à propos de son odieux discours de Saint-Etienne. La réunion s'est terminée par un vote en faveur de l'alliance franco-russe et des acclamations répétées en l'honneur de Rochefort, de Jules Lemaître, et des chefs du parti nationaliste.

L'INCIDENT ÉCCLÉSIASTIQUE DE DIJON

Les Débats publient une dépêche de Dijon disant que le journal conservateur, *Le Bien Public*, a publié la note suivante :

« Mgr Le Nordez, tenant, pour les motifs que nous n'apprecions pas, à faire une ordination le samedi 27 prochain, et ne trouvant par ailleurs aucun séminariste qui, devant Dieu et sa conscience, eût pu servir de parrain, a expulsé 5 séminaristes et supprimé toutes les bourses. Tous les autres ont immédiatement quitté le séminaire dans la crainte qu'on ne les châtât à nouveau pour leur conscience. »

On se souvient, ajoutent les *Débats*, que Mgr Le Nordez n'a pas été des adhérents à la dernière protestation épiscopale.

D'autre part, il court sur Mgr Le Nordez un bruit que nous enregistrerons comme simple curiosité ; cet évêque apparaitrait, dit-on, à la Franco-Maçonnerie, et serait, pour cette raison, mis à l'index par son clergé.

On se souvient, rien qu'un bruit, que Mgr Le Nordez peut faire s'évanouir immédiatement ; il n'a qu'un mot à dire.

L'émotion soulevée par l'incident du grand séminaire est très grande dans les milieux ecclésiastiques.

Le *Temps* a reçu de Dijon la dépêche suivante donnant des détails complémentaires :

« Lundi soir, à la suite de l'annonce d'une grande ordination pour samedi prochain, l'évêque de Dijon, Mgr Le Nordez, s'est rendu au grand séminaire pour voir les candidats. Il s'agissait seulement d'une petite ordination pour les ordres mineurs. Aucun de ceux qui y avaient droit n'a consenti à se présenter.

« L'évêque, après les avoir interrogés, a acquis la certitude que cette attitude était la suite des attaques dont il a été l'objet en raison de son attitude à l'égard du ministère. Il a donné aux séminaristes quelques temps de réflexion et s'est retiré.

« Hier, à six heures du soir, aucun séminariste n'étant venu s'excuser, l'évêque a pris les noms des principaux meneurs, et comme ils étaient précisément des boursiers de l'évêché, il leur a ordonné de se retirer dans leurs familles, ou ils se tiendraient à sa disposition.

« Les cinq élèves sont partis, mais ils ont été suivis d'une soixantaine d'autres. Il n'est resté que les sous-diacres et diacres, au nombre d'une quinzaine. Les séminaristes partis sont considérés comme abandonnant le séminaire et par conséquent comme ayant renoncé à diverses dépenses. Leurs noms vont être envoyés à l'autorité militaire, de façon que ceux n'ayant fait qu'un an de service soient rappelés sous les drapeaux.

« L'évêque doit prêcher ce soir à la cathédrale. On s'attend à des manifestations diverses.

Mgr Le Nordez a prononcé cette après-midi un sermon sur l'humilité à la cathédrale Saint-Benoigne ; sauf quelques coups de sifflets, aucun autre incident ne s'est produit.

LA CATASTROPHE DU « LIBAN »

Marseille, 24 février.

Ce matin a été tenue au Palais de Justice la troisième audience de l'affaire de la catastrophe du *Liban*. Elle a été occupée par l'audience des témoins.

L'un d'eux, M. Luigi, président honoraire de la cour d'appel de Bastia, a fait un récit émouvant du naufrage. M. Luigi déclare avoir constaté une incurie complète de l'équipage et le manque de commandement, qui ont causé en grande partie ce sinistre.

Cette déclaration a été confirmée par celle du commandant de Chabigné, chef d'état-major du gouvernement de Corse, passager du *Liban*, qui a également indiqué que le plus grand désarroi régnait à bord et qu'à aucun moment on n'a songé à munir les passagers de ceintures de sauvetage.

L'audience a été levée à midi et renvoyée à deux heures de l'après-midi.

Dans l'audience de cet après-midi, le tribunal maritime a entendu les dernières dépositions des témoins à charge et celles des témoins cités à la défense.

La parole a été ensuite donnée au commandant Fourast, commissaire du gouvernement. Le ministère public a déclaré Santandrea, le maître d'équipage, responsable de l'abordage et le capitaine Lacotte, responsable, par son impéritie de l'engoulement du navire.

Il a déclaré en outre le capitaine Arnaud coupable d'avoir failli aux prescriptions de la loi sur les abordages en abandonnant les lieux du sinistre.

En conséquence, il a requis contre les trois prévenus l'application des articles 6, 4 et 2 de la loi du 10 mars 1891.

Après la plaidoirie de M^e Auriant, défenseur du capitaine Arnaud, qui a demandé l'acquiescement de son client, l'audience a été levée à 5 heures et a été renvoyée à demain 2 heures 1/2.

Inondations à Tripoli

IMMENSES DÉGÂTS

Tripoli, 24 février.

Une inondation qui a pris des proportions gigantesques a ravagé le pays aux environs de Tripoli.

L'eau arrive aux portes de la ville. Les dégâts sont immenses. Des quartiers entiers ont disparu. Le chiffre des morts est encore inconnu.

Tripoli, 24 février.

Les eaux se déversent à la mer d'une façon continue, charriant de nombreux cadavres d'hommes et d'animaux.

Les troupes ont élevé une digue pour empêcher les eaux d'envahir la ville ; mais l'océan qui l'entoure se trouve complètement dévasté. Les eaux descendent des montagnes de Tarhouna distantes de douze heures et ravagent tout sur leur passage.

JACQUES IER CONTINUE

Londres, 24 février.

Un petit procès, qui se plaide en ce moment à Londres, au sujet d'une maison que la police juge mal tenue et mal fagotée, a mis en cause le secrétaire d'Etat et le sous-secrétaire d'Etat de l'Empire du Sahara — car ces messieurs existent bien vraiment. Ils habitent même ladite mai-

son, et c'est ce qui leur vaut d'être mêlés à cette aventure correctionnelle.

Ces deux hauts fonctionnaires occupent en ce lieu des chambres meublées. Le rapport de l'inspecteur des garnis relatant l'histoire a provoqué le feu rouge de l'auditoire. L'inspecteur Monk raconte que, lorsqu'il fit sa descente au 8, South-Crescent (Tottenham-Court-Road), la première chambre où il pénétra fut celle du secrétaire d'Etat. Le secrétaire dormait et l'inspecteur, après avoir constaté son identité et examiné les drapeaux — sahariens, évidemment — qui ornaient la Chambre, le laissa continuer ses rêves heureux.

Le juge alors se mit à rire.

« Je ne doute pas, dit-il, que ses fonctions ne donnent à ce monsieur énormément de travail et qu'il ait mérité la réputation d'un bon sommeil. Vous avez sagement agi ! »

Le public prit galement la chose et s'amusa fort de ces détails. Alors il apprit que le secrétaire d'Etat paye 37 fr. 50 par semaine pour son salon et sa chambre à coucher. Les autres locataires de l'immeuble sont un employé de bijouterie, un cuisinier et un garçon de café.

Mais lorsque le tenancier parut à la barre et s'appuya sur la présence des hauts fonctionnaires sahariens pour affirmer l'honorabilité de son garni, toute la salle — y compris le juge — s'esclaffa bruyamment.

UNE ÉGLISE MISE A SAC

Cette, 24 février.

La nuit dernière, des individus se sont introduits dans l'église paroissiale de Greissan.

Ils ont commis des déprédations. Les trones ont été brisés. Les malheureux ne trouvant rien à voler ni à emporter, ont brisé plusieurs objets.

TERRIBLE DRAME A ANNECY

Question d'intérêt. — Un assassinat. — Le meurtrier met le feu à sa maison et se suicide.

(De notre Correspondant)

Anancy, 24 février.

Un drame terrible vient de se dérouler à Anancy-Vieux.

Avant-hier, le garde-forestier de Dingy-Saint-Hilaire dé couvrait sur la route, près du hameau de Sur-les-Lois, le cadavre de M. Mattelon, domicilié dans ce hameau. Il prévit aussitôt le maire de la commune qui fit transporter le corps au domicile du défunt, où on constata que le malheureux avait reçu six coups de revolver.

Dans la nuit, un incendie éclatait chez un sieur Crozet, habitant une maison isolée, voisine du hameau. Sous les débris fumants, on découvrit le cadavre carbonisé de Crozet qui portait également les traces d'une blessure. La famille de Crozet, composée de sa femme, de deux filles et d'un garçon, n'échappa qu'à grand peine aux flammes.

Cette coïncidence jointe à la connaissance qu'on avait d'une inimitié ancienne qui existait entre les deux victimes, attira l'attention des autorités et, sur un avis du maire, le parquet se transporta sur les lieux pour procéder à une enquête.

Préventivement, je me suis rendu sur les lieux et voici ce que j'ai pu apprendre.

Mattelon a bien été tué par Crozet à 2 heures. Le premier coup de revolver était mortel, le meurtrier s'est acharné sur le cadavre de sa victime et a déchargé entièrement son revolver.

Crozet entra ensuite chez lui dans un état de surexcitation inimaginable, il mit le feu à sa maison. Après avoir rechargé son revolver, il courut ensuite chez son frère avec l'intention de le tuer également, mais il ne le trouva pas. Il revint chez lui et se tira plusieurs coups de revolver dans la région du cœur.

On suppose que c'est à la suite d'une discussion d'intérêt que ce crime a été commis. Le meurtrier, en effet, devait de l'argent à la victime depuis très longtemps et cette dette était la cause de disputes fréquentes entre les deux hommes.

Les funérailles de Mattelon auront lieu vendredi à trois heures.

Je vous enverrai demain de nouveaux détails sur ce terrible drame qui a produit à Anancy une profonde impression.

Petites Nouvelles

Paris, 24 février.

Une grosse faillite. — On mande de Berlin : La maison Fritz Meyer a fait faillite. Ce krach produit une grande impression à la Bourse. Les engagements s'élèvent à 27 millions de marks. Le passif est de 2 millions 1/2. Londres et Paris sont intéressés dans cette faillite.

Fritz Meyer a pris la fuite.

Dernière Heure

où les colis étaient expédiés d'annuler le remboursement.

Ces lettres expliquaient simplement que la mention : *déclarer contre remboursement*, avait été mise par erreur lors de l'expédition.

Les colis étaient donc délégués franco sans aucune difficulté aux deux escrocs, qui, en moins de deux mois, réussirent à escroquer ainsi pour plus de 2.000 francs de marchandises.

La supercherie fut cependant découverte et une enquête fut immédiatement ouverte.

Elle dura fort longtemps. Enfin, il y a quelque temps, le principal inculpé, Reynaud, était arrêté à Mantel et écroué à la maison d'arrêt de cette ville où il se trouve encore actuellement.

On acquit bientôt la certitude que son complice habitait Lyon. Le juge d'instruction de Mantel avisa le parquet de notre ville, qui chargea la Sûreté d'opérer des recherches et hier les agents de M. Broquet arrêtaient le complice de Reynaud, un nommé Joseph L..., employé de commerce, âgé de 25 ans.

... à tout d'abord, puis devant l'évidence, il fut obligé d'avouer. Il a été écroué à la disposition du juge d'instruction de Mantel.

UN VOLEUR DE CUIVRE

La Sûreté de Lyon a également arrêté, hier, un nommé Pressonnet Eugène, âgé de 20 ans.

Cet individu a été surpris à la gare de Lyon-Guillotière en train de voler les tubes en cuivre servant de main courante dans les soufflets relais entre les wagons. Pressonnet a été écroué au dépôt.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Lyon, 24 février.

Temps très beau, vent froid du Nord, soleil éblouissant sur toute notre région. Voici le bulletin météorologique de l'Observatoire de Lyon :

La dépression du golfe de Gènes s'étend vers le Sud-Est et se creuse (750 mm à Nice et à Rome), tandis que le baromètre remonte sur la mer du Nord et la Scandinavie, où il marque 775 mm.

Sur notre région, le vent du Nord souffle par rafales et la température est en baisse. Ce matin on avait : 4° au Mont-Verdun, -2° à Saint-Genis, -4° à Lyon (Paro).

Demain : vent, temps froid et assez beau.

Aujourd'hui, à Lyon (Paro), Hauteur barométrique à 4 heures du soir : 760 mm.

Pan tombée depuis 24 heures : 0°.

Températures extrêmes de la journée, à l'ombre : minimum : -1°, maximum : +6°.

A l'air libre : minimum : -3°, maximum : +3°.

CHRONIQUE

NOS MONTAGNES

Je suis collectionneur et une affiche illustrée dont on me fit présent tantôt, évoque en moi, avec ses couleurs vives, ses taches faites pour être vues de loin, au grand soleil, le souvenir des étapes montagnardes au long du torrent bondissant sous les sapins aux barbes de lichen, sur les sommets aigus qui narguent l'azur...

Quels aspects admirables que ceux de la montagne et quels poumons vivifiés, rajoués, régénérés n'en rapporte-t-on pas avec l'emerveillement des yeux et la paix de l'âme aussi...

Je revis les sites superbes, grandioses et intimes qui, durant mes randonnées dans la montagne, réjouirent mes regards.

Et je songeais, dans les vallées ombreuses, aux sources murmurantes, sur l'arête dénudée de quel sommet de la Tarantaise, je songeais avec mélancolie combien ces pays admirables sont peu ou mal connus.

Quels enchantements pour ceux qui pourraient y vivre, y vivre des heures inoubliables.

Admirez du sommet des monts alpins, ces superbes vallées qui se fondent dans le bleu atténué du ciel. Quelle Suisse leur serait comparable ?

Défendez nos paysages ; cela serait fort bien si cela se faisait.

Faisons donc connaître nos montagnes car, en nous élevant, nous élargissons le cadre mesquin de la vie...

A. Gaspard.

Nécrologie. — Nous apprenons la mort subite de M. Arthur Brolemann ; c'est une grande personnalité qui disparaît. M. Brolemann a laissé dans la judicature commerciale de notre ville des souvenirs qui ne s'effaceront pas. Deux fois président du Tribunal de commerce, il en a rempli les fonctions avec un zèle éclairé, une délicatesse et une conscience qui ne peuvent être surpassées.

M. Brolemann représentait seul à Lyon la quatrième génération d'une famille qui depuis un siècle et demi occupe parmi nous un rang très distingué.

M. Arthur Brolemann était officier de la Légion d'honneur.

Société des Artistes Lyonnais. — La société, à la suite de l'avis favorable du préfet du Rhône, a reçu du ministre de l'Industrie et des Beaux-Arts, pour sa tombola, un magnifique vase de Sèvres (l'Amour Menaçant) et des lots de superbes gravures.

Nous rappelons que chaque entrée payante donne droit à un billet de tombola.

Le tirage aura lieu le 27 mars, à 4 heures du soir.

L'orchestre Lamoureux à Lyon. — Voici le programme du grand concert qui sera donné mardi prochain, 1er mars, au Casino, par l'orchestre Lamoureux, sous la direction de G. Chevillard :

Ouverture de Beethoven (Gellini, Berlioz) ; 5^e symphonie de Beethoven, Prélude de Tristan et Yseult, Mort d'Yseult, Wagner. Ouverture de Tchaïkovski, Roméo et Juliette, Berlioz ; Ouverture de Léo Delibes (3^e de Beethoven).

La location est ouverte chez M. Du-hérou, éditeur de musique, 98, rue de l'Hôtel-de-Ville.

Association générale des Etudiants. — Jeudi, à 4 heures 1/2 précises, l'Association générale des Etudiants donnera, dans son local, 48, rue de la République, une amicale avec le concours de Dickson, le fin diseur de l'histoire, et de la plupart des artistes du Casino et de M. Léon Porte.

Tous les étudiants accompagnés d'un membre de l'Association sont admis.

La plaque de contrôle. — Quelques renseignements qui intéresseront nos lecteurs, relativement à la plaque de contrôle des « vélocipèdes », style administratif.

La plaque de contrôle au millésime de 1904 doit disparaître à partir du 1er mai.

Elle sera remplacée sur les bicyclettes, tandems et motocycles, par la nouvelle plaque au millésime de 1904. Cette dernière sera distribuée par les percepteurs entre le 10 avril et le 1er mai.

Ces dates ne pourront être modifiées, la première en raison de la publication des rôles des contributions, qui ne peut être faite avant le 1er avril ; la seconde, en raison de la loi du 13 avril 1898, qui a créé la plaque de contrôle et établi qu'elle ne serait valable que jusqu'au 1er mai.

La nouvelle plaque 1904 ne sera pas délivrée en échange de l'ancienne ; cette dernière sera laissée à son détenteur. Il faudra la retirer ou la faire retirer chez son percepteur en payant les douzièmes échus de la taxe.

Les touristes en déplacement devront donc prendre leurs précautions pour faire retirer en temps utile leurs plaques, par une tierce personne, munie de l'attestation, et faire graver leur nom, prénom et adresse avant de l'utiliser.

Bien entendu, le retrait pourra être fait après le 1er mai, mais on ne pourra sortir avec sa machine après cette date sans qu'elle soit munie de la plaque nouvelle gravée.

Société de géographie de Lyon. — La société de géographie donnera sa prochaine conférence dimanche prochain, 28 février, à 5 heures de l'après-midi, dans la salle des réunions industrielles, au Palais du Commerce.

M. Henri Lecomte, docteur ès-sciences, directeur du Laboratoire de cultures coloniales au Muséum, lauréat de l'Institut, traitera le sujet suivant : « Le caoutchouc et son rôle actuel ; sa géographie, ses usages, sa production et de commerce, essais de culture ».

Il y aura des projections lumineuses. Nul n'est plus à même que M. Lecomte de traiter un tel sujet, d'une si grande importance pour l'avenir de nos colonies tropicales. Il s'est acquis une compétence universelle reconnue par ses livres sur le café, le coton, le cacao, etc. Ajoutons qu'il a l'intention d'envisager la question sous tous les aspects et se propose de fabriquer du caoutchouc sous les yeux de ses auditeurs.

Compte rendu du 3^e congrès national des cercles d'études et instituts populaires.

On trouve dès ce jour à la *Chronique du Sud-Est*, 40, quai de la Saône, et aux librairies Vitti, Etienne, Guillard, Ruban, Société Saint-Augustin, le numéro de la *Chronique* contenant les rapports sur la famille ouvrière et les instituts populaires, la liste des villes représentées, le supplément donnant les portraits de l'abbé Lemire, Marc Sangnier, abbé Roche, Gonin, etc.

S'adresser en mars aux mêmes maisons pour avoir le numéro contenant les discours en entier de Gonin, Sangnier et l'abbé Lemire.

Les cambrioleurs. — Pendant l'absence de Mme Patriarche, rue Bugeaud, 72, des malfaiteurs ont pénétré à l'aide de fausses clefs, dans son domicile et ont emporté divers bijoux estimés 150 fr.

— A 11 heures du matin, des cambrioleurs ont pénétré dans le domicile de M. Cornet, rue Boleau, 232, et ont dérobé une somme de 18 fr. et deux bagues en argent.

— M. Combes Pierre, charbonnier, rue Villeroi, 16, a déclaré au chef de poste de la rue Voltaire, que des malfaiteurs avaient pénétré dans sa chambre à 9 heures du soir ; après avoir fracturé une malle, ils se sont retirés emportant une somme de 105 fr.

Une enquête est ouverte pour retrouver ces audacieux cambrioleurs.

Arrestations. — Le service de la Sûreté a procédé, dans la journée d'hier, aux arrestations suivantes :

J.-J. Paul et K. Josephine, inculpés de vol et complicité ; P. Louis, 33 ans, recherché pour coups et blessures ; B. Noël, 41, volutier, pour vagabondage et mendicité qui était recherché pour vol de bijoux, commis en octobre 1901 ; B. Jean, 32 ans, C. Pierre, 30 ans, pour vol et abus de confiance ; Chenu François, 49 ans, sans domicile, sujet suisse expulsé du territoire français ; F. Jean-Marie, 48 ans, et R. Baptiste, 17 ans, pour de nombreux vols, commis dans les magasins du centre.

Accident. — Un ouvrier chauffeur, M. Benoit Mallet, âgé de 48 ans, demeurant rue Montherland, 40, est tombé, hier soir, à sept heures, dans une tranchée creusée par la Compagnie du gaz, rue de Créqui. Dans sa chute, il s'est fait une grave blessure à la jambe droite.

Après avoir reçu des soins dans une pharmacie, il a été reconduit en voiture à son domicile.

Le feu. — Un commencement d'incendie s'est déclaré hier, rue de la Thibaudière, 7, chez M. Gaillardin.

Le feu, qui avait consumé des objets de literie, a été éteint à l'aide de seaux d'eau par les voisins.

Les dégâts sont évalués à 150 francs environ.

Renversé par une voiture. — Hier soir, à huit heures, un pisteur Adrien Chevalier, demeurant rue l'Armentier, 35, passait rue de la Charité. A la hauteur de l'immeuble 35, il ne put éviter une voiture attelée de deux chevaux qui venait en sens inverse. Il fut heurté par l'un des animaux et tomba sous l'une des roues du véhicule. Des témoins de cet accident s'empressèrent auprès du blessé qui avait perdu connaissance et le transportèrent dans une pharmacie du voisinage, où il reçut des soins. Quelques instants plus tard, Adrien Chevalier reprit l'usage de ses sens et fut conduit en voiture de place à son domicile.

Tentative de suicide. — Un manœuvre, Raoul Laurent, âgé de 23 ans, a tenté de se suicider en se jetant dans le Rhône, hier soir, à la hauteur du Pont du Midi.

Il a été retiré par deux garçons de pêche, et conduit à l'Hôtel-Dieu, où il a été admis.

On attribue les motifs de cette tentative de suicide à la misère.

Un amateur de beurre frais. — M. François Blanc, cultivateur à Décines, somnolait hier sur saulture, chemin Saint-Antoine, en revenant du marché des Charnepens.

Un individu qui suivait le véhicule depuis quelques minutes, s'éleva par d'appréhensives moqueries, plongeant les mains dans le panier qui les contenait et s'empara de deux.

M. Blanc, réveillé en sursaut par un cahot de la voiture, se retourna et aperçut le voleur fuyant à toutes jambes. Le coqier cria à l'aide et donna la chasse à l'homme. Mais le fripon, très agile, avait déjà disparu dans une rue transversale.

Tamponnement de tramways. — Hier soir, à 5 heures et demi, un « buffalo » attaché à un tramway de la ligne Vaise-Place du Pont, a déraillé à l'angle de la place des Cordeliers.

Au même instant, un tramway Perrache-Brocheux, venant en sens inverse,

tamponna violemment le buffalo qui fut fort endommagé.

Deux ou trois voyageurs reçurent quelques blessures légères.

La circulation des tramways fut, de ce fait, interrompue durant une demi-heure.

La Sûreté. — Des agents de la Sûreté ont arrêté hier soir, à 10 heures, la nommée C. Catherine, demeurant à Montchat, qui colportait des allumettes de fraude.

Cette dame a été écrouée.

Deux gardiens de la paix ont arrêté et fait écrouer hier soir, le nommé Louis E..., 32 ans, trouvé qu'il était porteur d'un sac d'allumettes de fraude.

Trouvailles. — Mme Xavier Luzanne, demeurant rue Saint-Jean, 39, a déposé hier, à 10 heures du matin, au poste de la Banque de France, un portefeuille contenant une certaine somme qu'elle venait de trouver devant l'église Saint-Nizier.

— Hier, à minuit, deux gardiens de la paix ont trouvé avenue de Saxe une enseigne de charcutier qu'ils ont déposée au commissariat de police du quartier Saint-Pothin.

Topique français guér. doull. bronch., Lyon-St-Paul, Ph. Nouvelle et princ. Ph.

Avis. — La Pharmacie du Serpent ne publie pas de *Prix courants*, mais elle pratique sur tous les articles les Prix les plus réduits qui se puissent consentir pour Produits Frais et de première qualité.

DEMANDEZ GENTIANE FRANÇAISE

OULLINS. — A l'usine Roux. — Trente-cinq ouvrières ont encore travaillé pendant la journée d'hier.

Les anciennes ouvrières de l'usine ont manifesté violemment devant la fabrique, une commission composée de plusieurs d'entre elles, sous la présidence d'un membre du syndicat ouvrier de Lyon, est en permanence à la mairie où une réunion a eu lieu hier soir à 5 heures.

— La bagarre du Mardi-Gras. — Cousin, la principale victime de cette sanglante bagarre, est dans un état très satisfaisant d'entre elles, sous la présidence d'un membre du syndicat ouvrier de Lyon, est en permanence à la mairie où une réunion a eu lieu hier soir à 5 heures.

— La bagarre du Mardi-Gras. — Cousin, la principale victime de cette sanglante bagarre, est dans un état très satisfaisant d'entre elles, sous la présidence d'un membre du syndicat ouvrier de Lyon, est en permanence à la mairie où une réunion a eu lieu hier soir à 5 heures.

— La bagarre du Mardi-Gras. — Cousin, la principale victime de cette sanglante bagarre, est dans un état très satisfaisant d'entre elles, sous la présidence d'un membre du syndicat ouvrier de Lyon, est en permanence à la mairie où une réunion a eu lieu hier soir à 5 heures.

— La bagarre du Mardi-Gras. — Cousin, la principale victime de cette sanglante bagarre, est dans un état très satisfaisant d'entre elles, sous la présidence d'un membre du syndicat ouvrier de Lyon, est en permanence à la mairie où une réunion a eu lieu hier soir à 5 heures.

— La bagarre du Mardi-Gras. — Cousin, la principale victime de cette sanglante bagarre, est dans un état très satisfaisant d'entre elles, sous la présidence d'un membre du syndicat ouvrier de Lyon, est en permanence à la mairie où une réunion a eu lieu hier soir à 5 heures.

— La bagarre du Mardi-Gras. — Cousin, la principale victime de cette sanglante bagarre, est dans un état très satisfaisant d'entre elles, sous la présidence d'un membre du syndicat ouvrier de Lyon, est en permanence à la mairie où une réunion a eu lieu hier soir à 5 heures.

— La bagarre du Mardi-Gras. — Cousin, la principale victime de cette sanglante bagarre, est dans un état très satisfaisant d'entre elles, sous la présidence d'un membre du syndicat ouvrier de Lyon, est en permanence à la mairie où une réunion a eu lieu hier soir à 5 heures.

— La bagarre du Mardi-Gras. — Cousin, la principale victime de cette sanglante bagarre, est dans un état très satisfaisant d'entre elles, sous la présidence d'un membre du syndicat ouvrier de Lyon, est en permanence à la mairie où une réunion a eu lieu hier soir à 5 heures.

— La bagarre du Mardi-Gras. — Cousin, la principale victime de cette sanglante bagarre, est dans un état très satisfaisant d'entre elles, sous la présidence d'un membre du syndicat ouvrier de Lyon, est en permanence à la mairie où une réunion a eu lieu hier soir à 5 heures.

— La bagarre du Mardi-Gras. — Cousin, la principale victime de cette sanglante bagarre, est dans un état très satisfaisant d'entre elles, sous la présidence d'un membre du syndicat ouvrier de Lyon, est en permanence à la mairie où une réunion a eu lieu hier soir à 5 heures.

— La bagarre du Mardi-Gras. — Cousin, la principale victime de cette sanglante bagarre, est dans un état très satisfaisant d'entre elles, sous la présidence d'un membre du syndicat ouvrier de Lyon, est en permanence à la mairie où une réunion a eu lieu hier soir à 5 heures.

— La bagarre du Mardi-Gras. — Cousin, la principale victime de cette sanglante bagarre, est dans un état très satisfaisant d'entre elles, sous la présidence d'un membre du syndicat ouvrier de Lyon, est en permanence à la mairie où une réunion a eu lieu hier soir à 5 heures.

— La bagarre du Mardi-Gras. — Cousin, la principale victime de cette sanglante bagarre, est dans un état très satisfaisant d'entre elles, sous la présidence d'un membre du syndicat ouvrier de Lyon, est en permanence à la mairie où une réunion a eu lieu hier soir à 5 heures.

— La bagarre du Mardi-Gras. — Cousin, la principale victime de cette sanglante bagarre, est dans un état très satisfaisant d'entre elles, sous la présidence d'un membre du syndicat ouvrier de Lyon, est en permanence à la mairie où une réunion a eu lieu hier soir à 5 heures.

— La bagarre du Mardi-Gras. — Cousin, la principale victime de cette sanglante bagarre, est dans un état très satisfaisant d'entre elles, sous la présidence d'un membre du syndicat ouvrier de Lyon, est en permanence à la mairie où une réunion a eu lieu hier soir à 5 heures.

— La bagarre du Mardi-Gras. — Cousin, la principale victime de cette sanglante bagarre, est dans un état très satisfaisant d'entre elles, sous la présidence d'un membre du syndicat ouvrier de Lyon, est en permanence à la mairie où une réunion a eu lieu hier soir à 5 heures.

— La bagarre du Mardi-Gras. — Cousin, la principale victime de cette sanglante bagarre, est dans un état très satisfaisant d'entre elles, sous la présidence d'un membre du syndicat ouvrier de Lyon, est en permanence à la mairie où une réunion a eu lieu hier soir à 5 heures.

— La bagarre du Mardi-Gras. — Cousin, la principale victime de cette sanglante bagarre, est dans un état très satisfaisant d'entre elles, sous la présidence d'un membre du syndicat ouvrier de Lyon, est en permanence à la mairie où une réunion a eu lieu hier soir à 5 heures.

— La bagarre du Mardi-Gras. — Cousin, la principale victime de cette sanglante bagarre, est dans un état très satisfaisant d'entre elles, sous la présidence d'un membre du syndicat ouvrier de Lyon, est en permanence à la mairie où une réunion a eu lieu hier soir à 5 heures.

— La bagarre du Mardi-Gras. — Cousin, la principale victime de cette sanglante bagarre, est dans un état très satisfaisant d'entre elles, sous la présidence d'un membre du syndicat ouvrier de Lyon, est en permanence à la mairie où une réunion a eu lieu hier soir à 5 heures.

— La bagarre du Mardi-Gras. — Cousin, la principale victime de cette sanglante bagarre, est dans un état très satisfaisant d'entre elles, sous la présidence d'un membre du syndicat ouvrier de Lyon, est en permanence à la mairie où une réunion a eu lieu hier soir à 5 heures.

— La bagarre du Mardi-Gras. — Cousin, la principale victime de cette sanglante bagarre, est dans un état très satisfaisant d'entre elles, sous la présidence d'un membre du syndicat ouvrier de Lyon, est en permanence à la mairie où une réunion a eu lieu hier soir à 5 heures.

— La bagarre du Mardi-Gras. — Cousin, la principale victime de cette sanglante bagarre, est dans un état très satisfaisant d'entre elles, sous la présidence d'un membre du syndicat ouvrier de Lyon, est en permanence à la mairie où une réunion a eu lieu hier soir à 5 heures.

— La bagarre du Mardi-Gras. — Cousin, la principale victime de cette sanglante bagarre, est dans un état très satisfaisant d'entre elles, sous la présidence d'un membre du syndicat ouvrier de Lyon, est en permanence à la mairie où une réunion a eu lieu hier soir à 5 heures.

— La bagarre du Mardi-Gras. — Cousin, la principale victime de cette sanglante bagarre, est dans un état très satisfaisant d'entre elles, sous la présidence d'un membre du syndicat ouvrier de Lyon, est en permanence à la mairie où une réunion a eu lieu hier soir à 5 heures.

— La bagarre du Mardi-Gras. — Cousin, la principale victime de cette sanglante bagarre, est dans un état très satisfaisant d'entre elles, sous la présidence d'un membre du syndicat ouvrier de Lyon, est en permanence à la mairie où une réunion a eu lieu hier soir à 5 heures.

— La bagarre du Mardi-Gras. — Cousin, la principale victime de cette sanglante bagarre, est dans un état très satisfaisant d'entre elles, sous la présidence d'un membre du syndicat ouvrier de Lyon, est en permanence à la mairie où une réunion a eu lieu hier soir à 5 heures.

— La bagarre du Mardi-Gras. — Cousin, la principale victime de cette sanglante bagarre, est dans un état très satisfaisant d'entre elles, sous la présidence d'un membre du syndicat ouvrier de Lyon, est en permanence à la mairie où une réunion a eu lieu hier soir à 5 heures.

— La bagarre du Mardi-Gras. — Cousin, la principale victime de cette sanglante bagarre, est dans un état très satisfaisant d'entre elles, sous la présidence d'un membre du syndicat ouvrier de Lyon, est en permanence à la mairie où une réunion a eu lieu hier soir à 5 heures.

— La bagarre du Mardi-Gras. — Cousin, la principale victime de cette sanglante bagarre, est dans un état très satisfaisant d'entre elles, sous la présidence d'un membre du syndicat ouvrier de Lyon, est en permanence à la mairie où une réunion a eu lieu hier soir à 5 heures.

— La bagarre du Mardi-Gras. — Cousin, la principale victime de cette sanglante bagarre, est dans un état très satisfaisant d'entre elles, sous la présidence d'un membre du syndicat ouvrier de Lyon, est en permanence à la mairie où une réunion a eu lieu hier soir à 5 heures.

— La bagarre du Mardi-Gras. — Cousin, la principale victime de cette sanglante bagarre, est dans un état très satisfaisant d'entre elles, sous la présidence d'un membre du syndicat ouvrier de Lyon, est en permanence à la mairie où une réunion a eu lieu hier soir à 5 heures.

— La bagarre du Mardi-Gras. — Cousin, la principale victime de cette sanglante bagarre, est dans un état très satisfaisant d'entre elles, sous la présidence d'un membre du syndicat ouvrier de Lyon, est en permanence à la mairie où une réunion a eu lieu hier soir à 5 heures.

— La bagarre du Mardi-Gras. — Cousin, la principale victime de cette sanglante bagarre, est dans un état très satisfaisant d'entre elles, sous la présidence d'un membre du syndicat ouvrier de Lyon, est en permanence à la mairie où une réunion a eu lieu hier soir à 5 heures.

— La bagarre du Mardi-Gras. — Cousin, la principale victime de cette sanglante bagarre, est dans un état très satisfaisant d'entre elles, sous la présidence d'un membre du syndicat ouvrier de Lyon, est en permanence à la mairie où une réunion a eu lieu hier soir à 5 heures.

— La bagarre du Mardi-Gras. — Cousin, la principale victime de cette sanglante bagarre, est dans un état très satisfaisant d'entre elles, sous la présidence d'un membre du syndicat ouvrier de Lyon, est en permanence à la mairie où une réunion a eu lieu hier soir à 5 heures.

— La bagarre du Mardi-Gras. — Cousin, la principale victime de cette sanglante bagarre, est dans un état très satisfaisant d'entre elles, sous la présidence d'un membre du syndicat ouvrier de Lyon, est en permanence à la mairie où une réunion a eu lieu hier soir à 5 heures.

— La bagarre du Mardi-Gras. — Cousin, la principale victime de cette sanglante bagarre, est dans un état très satisfaisant d'entre elles, sous la présidence d'un membre du syndicat ouvrier de Lyon, est en permanence à la mairie où une réunion a eu lieu hier soir à 5 heures.

— La bagarre du Mardi-Gras. — Cousin, la principale victime de cette sanglante bagarre, est dans un état très satisfaisant d'entre elles, sous la présidence d'un membre du syndicat ouvrier de Lyon, est en permanence à la mairie où une réunion a eu lieu hier soir à 5 heures.

— La bagarre du Mardi-Gras. — Cousin, la principale victime de cette sanglante bagarre, est dans un état très satisfaisant d'entre elles, sous la présidence d'un membre du syndicat ouvrier de Lyon, est en permanence à la mairie où une réunion a eu lieu hier soir à 5 heures.

— La bagarre du Mardi-Gras. — Cousin, la principale victime de cette sanglante bagarre, est dans un état très satisfaisant d'entre elles, sous la présidence d'un membre du syndicat ouvrier de Lyon, est en permanence à la mairie où une réunion a eu lieu hier soir à 5 heures.

— La bagarre du Mardi-Gras. — Cousin, la principale victime de cette sanglante bagarre, est dans un état très satisfaisant d'entre elles, sous la présidence d'un membre du syndicat ouvrier de Lyon, est en permanence à la mairie où une réunion a eu lieu hier soir à 5 heures.

— La bagarre du Mardi-Gras. — Cousin, la principale victime de cette sanglante bagarre, est dans un état très satisfaisant d'entre elles, sous la présidence d'un membre du syndicat ouvrier de Lyon, est en permanence à la mairie où une réunion a eu lieu hier soir à 5 heures.

— La bagarre du Mardi-Gras. — Cousin, la principale victime de cette sanglante bagarre, est dans un état très satisfaisant d'entre elles, sous la présidence d'un membre du syndicat ouvrier de Lyon, est en permanence à la mairie où une réunion a eu lieu hier soir à 5 heures.

— La bagarre du Mardi-Gras. — Cousin, la principale victime de cette sanglante bagarre, est dans un état très satisfaisant d'entre elles, sous la présidence d'un membre du syndicat ouvrier de Lyon, est en permanence à la mairie où une réunion a eu lieu hier soir à 5 heures.

— La bagarre du Mardi-Gras. — Cousin, la principale victime de cette sanglante bagarre, est dans un état très satisfaisant d'entre elles, sous la présidence d'un membre du syndicat ouvrier de Lyon, est en permanence à la mairie où une réunion a eu lieu hier soir à 5 heures.

— La bagarre du Mardi-Gras. — Cousin, la principale victime de cette sanglante bagarre, est dans un état très satisfaisant d'entre elles, sous la présidence d'un membre du syndicat ouvrier de Lyon, est en permanence à la mairie où une réunion a eu lieu hier soir à 5 heures.

— La bagarre du Mardi-Gras. — Cousin, la principale victime de cette sanglante bagarre, est dans un état très satisfaisant d'entre elles, sous la présidence d'un membre du syndicat ouvrier de Lyon, est en permanence à la mairie où une réunion a eu lieu hier soir à 5 heures.

— La bagarre du Mardi-Gras. — Cousin, la principale victime de cette sanglante bagarre, est dans un état très satisfaisant d'entre elles, sous la présidence d'un membre du syndicat ouvrier de Lyon, est en permanence à la mairie où une réunion a eu lieu hier soir à 5 heures.

— La bagarre du Mardi-Gras. — Cousin, la principale victime de cette sanglante bagarre, est dans un état très satisfaisant d'entre elles, sous la présidence d'un membre du syndicat ouvrier de Lyon, est en permanence à la mairie où une réunion a eu lieu hier soir à 5 heures.

— La bagarre du Mardi-Gras. — Cousin, la principale victime de cette sanglante bagarre, est dans un état très satisfaisant d'entre elles, sous la présidence d'un membre du syndicat ouvrier de Lyon, est en permanence à la mairie où une réunion a eu lieu hier soir à 5 heures.

COURS DE LYON

Du 24 février 1904

CLOTURE A TERME	
Extérieure	96 25
Intérieure	96 25
Port unifié	96 25
Port unifié	96 25
Port unifié	96 25
Port unifié	96 25
Port unifié	96 25
Port unifié	96 25
Port unifié	96 25
Port unifié	96 25

CLOTURE AU COMPTANT

ACTIONS

Bar de Lyon	705	Barque Ottomane	445 50
Acier de Turin	447	Barque Ottomane	445 50
Acier de la Marine	447	Barque Ottomane	445 50
Acier de St-Etienne	447	Barque Ottomane	445 50
Acier de St-Etienne	447	Barque Ottomane	445 50
Acier de St-Etienne	447	Barque Ottomane	445 50
Acier de St-Etienne	447	Barque Ottomane	445 50
Acier de St-Etienne	447	Barque Ottomane	445 50
Acier de St-Etienne	447	Barque Ottomane	445 50
Acier de St-Etienne	447	Barque Ottomane	445 50

COURS DE PARIS

Du 24 février 1904

TERME	
Extérieure	96 25
Intérieure	96 25
Port unifié	96 25
Port unifié	96 25
Port unifié	96 25
Port unifié	96 25
Port unifié	96 25
Port unifié	96 25
Port unifié	96 25
Port unifié	96 25

CLOTURE AU COMPTANT

ACTIONS

Bar de Lyon	705	Barque Ottomane	445 50
Acier de Turin	447	Barque Ottomane	445 50
Acier de la Marine	447	Barque Ottomane	445 50
Acier de St-Etienne	447	Barque Ottomane	445 50
Acier de St-Etienne	447	Barque Ottomane	445 50
Acier de St-Etienne	447	Barque Ottomane	445 50
Acier de St-Etienne	447	Barque Ottomane	445 50
Acier de St-Etienne	447	Barque Ottomane	445 50
Acier de St-Etienne	447	Barque Ottomane	445 50
Acier de St-Etienne	447	Barque Ottomane	445 50

MINES D'OR

Paris, 24 février.

De Beers ordin.	490 50	Ferreira	484 50
French Rand	490 50	East Rand	484 50
Robinson Rand	490 50	Kleinfontein	484 50
Chartered	490 50	Transvaal	484 50
Consolidated	490 50	De Beers	484 50
Langlaagte	490 50	De Beers	484 50
Randfontein	490 50	De Beers	484 50
Sheba	490 50	De Beers	484 50
Simmer	490 50	De Beers	484 50

BULLETIN FINANCIER

LYON

Paris, 24 février 1904.

Hier, Paris finissait très chaud sur toute la ligne pour nous inciter aux achats. Malgré cela, notre séance a été, dès le début, plutôt indécise, on vendait de préférence et on avait bien raison, car, dès l'ouverture de Paris, les offres étaient abondantes.

Notre note continuait à être toujours aussi mauvaise, nous ne pouvons rien changer à nos indications précédentes.

L'abandon, en matière de spéculation, s'est imposé.

On a coté :

3 0/0 95.55-95.25.

Extérieure, 78.20, 77.95, 78, 77.50 dernier.

Italian 99.05.

Turc unifié, 78.45, 78.95.

Banque Ottomane, 546.50, 541.

Lyonnais, 1090, 1070.50.

Nord Espagne, 154.50, 155, 148 dernier.

Saragosse, 283, 288.

Rio-Tinto, 1496, 1483.

Le Change avait baissé à Barcelone, le Quivre avait fermé en hausse à Londres, à Rio-Tinto a été offert, du commencement à la fin.

On prétendait, en clôture, que les ventes venaient de Bruxelles pour qui on procédait à des exécutions. Nous disons, nous, que relevant le marché, aussi brutale que l'a fait le Parquet de Paris, il faut s'attendre, en raison de la liquidation, à la baisse et peut-être à une forte dégringolade, si les nouvelles étaient mauvaises ou si des complications, toujours à craindre, venaient à se produire.

Comptant. — Actions. — Bons Panama 126, Gaz Saint-Etienne 790, Electro 860, Rochet 1247, Communay 290, Algérie 90, Ouest-Rouss 360, Drome 331, Fourvière 400, Germain 300, Produits Alais 616, Paris Givet 120.

Obligations. — Paris 1875 558, Fourvière-Ouest 225, Marine 505, Bercelow 485, Foncière 436, Navigation 500, Tresses 485, Ouest 41.50.

En Banque. — Les mines, qui avaient débuté fermes, ont fini faibles, sur la tendance générale.

De Beers 494, Chartered 46.50 East Rand 54, Goldfields 144, Rand Mines 222.50, May 98.

Actions. — Pottendorf 502, Selo 505, Borel 265, North 15.25, Avignon 80, Caluire 475, Aix 7.50, Castille 25, Broya 324, Engrais de l'Est 60, Bar 470, Eden-Bars 406, Taverne 415, Pont-Lignon 420, Cercle Vichy 340, Cycles 45, Anasah 87.

Obligations. — Menton 478, Pont-Lignon 467.50, Romanche 478, Bouble 510, Pottendorf 490, Bons Asturies 405, Zafra 89, Jourlevka 414, Vienne 417, Odessa 265, Hongrois 97, Moscou 261, Varsovie 255.

TREBIA

P. S. — Le chroniqueur Trebia répondra à toutes les demandes de renseignements. Joindre un timbre de 15 centimes.

PARIS

Paris, 24 février.

Au parquet, le début s'effectue en bonne tendance ; le Turc est très demandé, par contre l'Extérieure est offerte à cause des troubles d'Espagne.

Sur les faibles, ensuite la faiblesse de nos dernières s'accroît ; l'approche de la liquidation se fait sentir, cet état de choses se reflète sur le marché officiel qui réagit sur toute la ligne et l'ensemble de la cote reste mauvais.

En dernière partie de la séance, nouvelles et nombreuses offres en Rente espagnole ; la Rente turque est violemment attaquée ; enfin le 3 0/0 Français recule sensiblement.

On émet des craintes au sujet des difficultés de reports pour la liquidation, du fait d'une nouvelle faillite à Berlin et de l'abandon d'un gros spéculateur madrilène ; clôture très faible.

A l'exception des Russes, fermes, les fonds internationaux sont en moins-value sensible ; toutes les valeurs sont en perte marquée sur hier.

Le Rio Tinto est influencé spécialement par les mauvais avis de New-York, valeurs sud-africaines très offertes pour le

compte allemand ; Panama très ferme sur la ratification par le Sénat américain du traité du Canal, Londres calme.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Compagnie Générale des Omnibus

Recettes de la 7^e semaine 1904

Recettes du 12 au 18 févr. 1904 868,420 30

— 1903 825,918 40

Augmentation en 1904 42,501 90

Recettes du 1^{er} janv. au 18 févr. 1904 6,087,979 70

— 1903 6,076,448 75

Augmentation en 1904 11,530 95

Chemins Andalous

Recettes du 5 au 11 février 1904

Recettes du 5 au 11 février 1904 354,975 5

— 1903 389,841 1

Diminution en 1904 34,866 6

Depuis le 1^{er} janv. 1904 2,228,513 3

— 1903 2,419,176 3

Diminution en 1904 190,663 0

Le Gérant : CH. LAMBERT.

Tirage sur machines rotatives Maribon

40,000 exemplaires à l'heure.

Imp. WALTHER ET C^e, 3, rue Stella. — Lyon

FERNET-BRANCA

des FRATELLI BRANCA de Milan

LES SEULS QUI EN POSSÈDENT LE VÉRITABLE PROCÉDÉ

Amer, Tonique, Hygiénique, Apéritif, Digestif

SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS. — EXIGER LA BOUTEILLE D'ORIGINE

LE MONITEUR DES RENTIER

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES

Grand Journal Financier de 16 pages (20 années)

Fournit : Revue de toutes Valeurs, Brevets financiers, Conseils de Placements, etc.

Les Abonnés ont droit GRATUITEMENT au paiement des Coupons, à la Vérification des numéros sortis, à la surveillance de leur portefeuille et à l'exécution de tous ordres de Bourse sans commission.

ENVOI DE DEUX NUMÉROS SPÉCIMENS SUR DEMANDE

Abonnements : 2 FRANCS par an, les bureaux de poste et

15, rue du Bât-d'Argent, LYON

et 85, rue de la Victoire, PARIS (9^e arrondissement)

ROBES ET CONFECTIONS

A Façon pour Dames et Fillettes

PLACE BELLECOUR, 27, au 3^e LYON

A CETTE PLACE

Vendredi Prochain

PARAITRONT

Les

PETITES ANNONCES

ÉCONOMIQUES

du Rappel Républicain

Rubriques :

Demandes et Offres d'emplois,

Locations, Vente et Achat d'im-

meubles, fonds de commerce, etc.,

Capitaux, Occasions, Institutions,

Cours, Leçons, Musique et In-

struments, Sport, Mariages, Petite

correspondance, Divers.

0 fr. 25 la ligne de 34 lettres ou signes

Minimum 2 lignes

Publication : MARDI et VENDREDI

Les annonces sont reçues exclu-

sivement aux guichets de

l'Agence S. P. A., 52, rue de la

République, Lyon.

Par correspondance on ac-

cepte les paiements en bons et

timbres-poste.

A VENDRE

UNE

PROPRIÉTÉ

à LYON

34, rue de Montplaisir, 163

Près la Place de Montplaisir

(à proximité de 2 stations de Tramways)

COMPRENANT

MAISON D'HABITATION

de construction récente

Avec JARDIN

de 300 mètres environ

PRIX AVANTAGEUX

S'adresser à M. DRESSY, Notaire à Lyon

Place de la République, 44

Vente et Achat de fonds de

commerce, industries, propriétés

rurales, châteaux, formations de

sociétés, prêts de toute nature,

opérations sur rue, propriétés,

usufruits, droits successifs.

Adresse Télégraphique :

PETITJEAN - HALLES - PARIS

Téléphone : 191.74

J'OFFRE à tous et par-

ticulièrement à tout de 5 à 20

fr. à gagner p. j. s. quit. empl.

(trav. fac., vente ass. Chabrit

à St-Bonnet-de-Galaure (Dr.)

JEUNE HOMME

28 ans, bonne instruction,

employé de commerce, dési-

rerait poste sérieux dans usi-

ne ou fabrique, apte aux ex-

péditions et réceptions par

fax, ou tout autre emploi de

confiance. Réf. excel. S'ad.

S. P. A. rue République, 52,

Lyon, n° 44.391.

Hors d'œuvre exquis

FILETS DE HARENGS SAURS

expédiés par la poste 3 fr. 50

c. mand.-p. 3.50 ou 6.50 à Ch.

Valin fils, saleur, Fécamp.

Vient de Paraître

DIRECTION

2, rue de Vienne, 2

TOUT-LYON ANNUAIRE

des Salons

et Villégiatures de LYON

Villefranche, Vienne

Bourgoin, Roanne

EN VENTE :

At'Agence Fournier

14, rue Comfrot, 14

Chez les Principaux

Libraires 5 fr.

Adresses à la Ville et à la Campagne,

Jours de Réceptions des Gens du Monde :

Noblesse, Magistrature

Armée, Haut Commerce 1904

LES

PASTILLES VALDA

ne rassemblent en rien aux autres produits. C'est un

nouveau remède dont la découverte et les applica-

tions reposent sur les théories microbiennes de l'illustre

Pasteur.

Elles ne renferment aucun ancien médicament, mais

des extraits de plantes absolument inoffensifs et possé-

dant une Puissance Antiseptique Marvellieuse.

Il ne faut donc pas dire : Cela ne

me fera pas plus d'effet que ce que

j'ai déjà pris.

LES

PASTILLES VALDA

sont extraordinairement supérieures

à tout ce qui a été découvert jusqu'à ce jour.

POUR PRÉSERVER ou GUÉRIR

des Maux de Gorge, Enrouements, Rhumes de Cerveau,

Gripes, Influenza, Rhumes, Bronchites, Asthme, Pneumonies, etc.

Dépôt : H. CANONNE, pharm., 40, r. Réaumur, PARIS. — Demander Brochure, Ravel Franco

Dans toutes les Pharmacies. La Boîte : 1 fr. 25. — BIEN EXIGER

LES VÉRITABLES PASTILLES VALDA

Pour la Publicité DU RAPPEL REPUBLICAIN S'adresser à la S.P.A. 52, r. République LYON

FEUILLETON DU « RAPPEL REPUBLICAIN »

25 février 1904 (73)

LE

SECRET DU BONHEUR

PAR

Pierre SALES

DEUXIEME PARTIE

II

La maison du grand homme

Son mari, du moins, était fidèle

à sa maison, si sa tendresse pour sa femme

se faisait de plus en plus froide et rare.

Et quand, après des excès de travail

qui l'avaient porté au pinacle, il

commença de se détraquer au dehors,

entraîné, du reste, par le banquier Spohl,

qui avait besoin d'un compagnon de fête,

sa femme n'en éprouva guère de blessure

à la rupture d'un lien insensiblement

consommée entre eux, ne lui laissant, en

réalité, qu'un grand chagrin, c'est que

sa maternité ne se renouvelait pas. Mais

n'était-ce pas le sort de la plupart

des femmes ? N'était-ce pas l'histoire de

sa mère ? Et ne comprenait-elle pas que

son père, malgré son âge, avait aussi

toute une vie légère au dehors et que ses

conseils d'administration lui servait

tant à s'en aller de chez lui qu'à augmen-

ter sa fortune ? Allons, il fallait se rési-

gner et jouir de ce que la vie avait en-

core de bon pour elle : une magnifique

fortune, une superbe installation, une

fille charmante, la toilette, le théâtre, la

musique... La musique ! Depuis son ma-

riage, son piano était resté à peu près

fermé, malgré les objurgations de M. Le

Brègue, qui adorait entendre jouer sa

fille. Et il se livrait, à ce sujet, aux di-